



MAIRIE
14310 Villy Bocage
Tél : 02 31 77 01 66



L'ELAN DE VILLY



Maire : Norbert LESAGE

Pays : France
Région : Basse Normandie
Département : Calvados
Arrondissement : Caen
Canton : Villers Bocage
Code INSEE : 14760

Code Postal : 14310
INTER COM : Villers Bocage
Superficie : 11,40 km²
Population : 786 Habitants (2012)
Densité / km² : 69 habitants / km²

Latitude : 49°05'46° Nord
Longitude : 0°38'29° Ouest
Altitude : 68 m - 217 m
25 Km de Caen et 240 Km de PARIS

Le Mot du Maire



Mesdames, Messieurs,

Pluie, vent, neige, ont été les ingrédients alternatifs de ce début d'année 2013. Cette nouvelle année sera probablement aussi l'année des changements, en particulier au niveau des aménagements du rythme scolaire, qui visiblement fait débat.

Le conseil municipal, a décidé après s'être exprimé sur le sujet, de n'entrer dans le dispositif de la semaine scolaire de 4 jours ^{1/2} qu'à la rentrée 2014, afin de se donner le temps de consulter les diverses instances (Corps enseignants, parents d'élèves, représentants de la commune) pour mettre en place un projet global, cohérent et approuvé par l'ensemble des instances représentatives.

En ce qui concerne les divers travaux engagés ou prévus au sein de la commune, ils se poursuivent correctement mais avec un peu de retard sur le planning pour ce qui est de la future "Mairie".

Les travaux de parking et l'allée piétonnière sur l'axe Villers Bocage / Tilly sur Seules en bordure des écoles, ont pris un peu de retard essentiellement à cause des intempéries, en effet, la pose de revêtement macadamisé étant quasi impossible lorsque les terrains sont détrempés.

Le 21 Mars le printemps a pris officiellement la place de l'hiver, espérons qu'il saura se montrer à la hauteur de ce que nous attendons de lui pour nous faire oublier cet hiver long et rigoureux.

Les Conseillers et moi-même vous souhaitons une agréable lecture de ce nouveau numéro.

Votre Dévoué,
Norbert Lesage

Les Seniors sont aussi des blagueurs :

Claire et Louis forment un couple parfait
et ils ne se sépareront jamais.

La raison en est évidente, c'est simplement pour
éviter que leur sens ne soit irrémédiablement altéré

Pourquoi ? Et bien tout simplement.....

Parce que si Claire perd l'ouïe ,(Louis)
Louis ne verra plus clair ! (Claire)



TRADITIONNEL REPAS DE NOS AINÉS
OFFERT PAR LA MUNICIPALITE
A LA SALLE DES FETES
LE 21 AVRIL 2013 à 12h30

Bulletin élaboré par la Commission Communication, composée de : Norbert Lesage, Samuel Beaurepaire, Arnaud Condé, Dominique Le Bellego, Alain Meillon.

Les articles pour le prochain bulletin sont à faire parvenir impérativement avant le 20 juin 2013



MAIRIE
14310 Villy Bocage
Tél : 02 31 77 01 66

REUNION CONSEIL MUNICIPAL
Du 21 décembre 2012

L'an Deux mille douze, le Vendredi 21 Décembre à 20 heures, le Conseil Municipal dûment convoqué, s'est réuni au lieu ordinaire de ses séances, sous la présidence de M. LESAGE Norbert, Maire.

Présents :

Messieurs Norbert LESAGE - Stéphane BARETTE - Arnaud CONDE - Emmanuel GERVAISE - Alain MEILLON - Dominique LE BELLEGO - Mesdames Corinne FORVEILLE - Nathalie JARDIN - Catherine MARIE

Absents excusés : - Laurent GUILBERT - Jacques VERTES

Absents : Samuel BEAUREPAIRE - Gilbert LUBIN

2012-10-01 : DECISION MODIFICATIVE N° 05/2012 :

Le Conseil Municipal à l'unanimité décide et autorise les modifications et les écritures suivantes du Budget 2012 :

Section de Investissement :

- | | |
|--|---------------------|
| - 2132 : Immeubles de rapport: | - 159 000,00 Euros. |
| - 20422 : Bâtiments et installations : | + 159 000,00 Euros |

2012-10-02 : AMORTISSEMENT :

Suite à la délibération du 18 Novembre 2010 N° 02 Travaux presbytère (réhabilitation et la délibération du 10 Mai 2012 N° 2012-05-03 Subvention d'équilibre supplémentaire concernant les logements au bénéfice de l'ARIM, le Conseil Municipal à l'unanimité décide de procéder à l'amortissement de ces opérations, en linéaire sur 15 ans.

2012-10-03 : REGULARISATION TITRE DE PROPRIETE :

Le Conseil Municipal décide à l'unanimité de faire procéder, par acte notarié, à la régularisation de cession des parcelles B764 et B765 cédées par Monsieur PIERRE Jacky et des parcelles B716 et B719 cédées par Mademoiselle DESTIGNY Céline, et autorise Monsieur le Maire à signer les actes s'y rapportant.

Fait et délibéré les jours, mois et an susdits.





MAIRIE
14310 Villy Bocage
Tél : 02 31 77 01 66

**REUNION CONSEIL MUNICIPAL
du 12 Février 2013**

L'an Deux mille treize, le Mardi 12 Février à 20 heures, le Conseil Municipal dûment convoqué, s'est réuni au lieu ordinaire de ses séances, sous la présidence de M. LESAGE Norbert, Maire.

Présents :

Messieurs Norbert LESAGE – Stéphane BARETTE - Samuel BEAUREPAIRE - Arnaud CONDE

Laurent GUILBERT - Dominique LE BELLEGO - Alain MEILLON - Gilbert LUBIN - Emmanuel GERVAISE - Mesdames Corinne FORVEILLE - Nathalie JARDIN

Absent excusé :

Madame Catherine MARIE donnant pouvoir à M. Stéphane BARETTE

Monsieur Jacques VERTES donnant pouvoir à Mme Corinne FORVEILLE

2013-01-01 Devis Electricité :

Le conseil Municipal décide à l'unanimité de retenir l'entreprise d'Electricité PIERON de Colombelles pour la remise aux normes des installations électriques scolaires, selon devis du 31/01/2013 d'un montant TTC de 13931.27 €, et autorise Monsieur le Maire à signer tous les documents y afférant.

2013-01-02 : Modification des statuts de la Communauté de Communes

Les locaux situés Place Maréchal Leclerc, dans lesquels la communauté de communes avait installé son siège social depuis 2004, tendaient à devenir exigus au regard du développement des services proposés par l'intercom.

Considérant le déménagement de la communauté de communes, au 18 rue Emile Samson à Villers-Bocage, il convient de procéder à une modification de ses statuts dont une des mentions légales est relative au siège de l'établissement.

Vu l'article 5211-20 du CGCT, cette modification statutaire mineure doit être soumise pour approbation à l'ensemble des communes de la communauté de communes,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment son article L. 5214-16 et 17, relatifs aux compétences d'une communauté de communes et à leur transfert, précisant notamment que la reconnaissance de l'intérêt communautaire requiert l'avis favorable des communes membres à la majorité qualifiée (2/3 des communes représentant ½ de la population ou ½ des communes représentant 2/3 de la population).

Vu la délibération du Conseil Communautaire n°2012-74 approuvant la modification de l'article 2 des statuts de la Communauté de Communes et invitant les communes membres à prendre une délibération similaire,

Le Conseil Municipal, après avoir entendu toutes ces explications et en avoir délibéré, à l'unanimité,

- *Approuve la modification de l'article 2 des statuts de la Communauté de Communes,*



2013-01-03 : Subventions

Le Conseil Municipal décide à l'unanimité le vote des subventions suivantes pour l'année 2013 :

Association École des Loustics	220.00 Euros
Patrimoine Cultuel et Art Sacré du calvados	140.00 Euros
Association Les Lucioles Villy Bocage	220,00 Euros
Association Anciens Combattants Villy	220.00 Euros
Association Villysois « Villy Village»	220.00 Euros
Association Théâtre de Villy Bocage	220.00 Euros
ADMR Villers-Bocage	110.00 Euros
TOTAL	1 350.00 Euros

Ces subventions seront octroyées sous réserve de la présentation par chaque association de ses Comptes 2012. Cette dépense globale sera inscrite au Budget 2013.

2013-01-04 : Délibération autorisant le Maire à engager, liquider et mandater les dépenses d'investissement sur le Budget 2013

Monsieur le Maire expose au Conseil Municipal qu'en raison du délai de préparation et de mise au vote du Budget Primitif 2013 dans le courant du 1er trimestre, et afin d'assurer la continuité des règlements durant cette période, il est demandé au Conseil Municipal d'autoriser Monsieur Le Maire à engager les dépenses réelles d'investissements avant le vote du budget primitif 2013.

Entendu les explications de Monsieur le Maire, Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité des membres présents, décide :

- d'autoriser Monsieur le Maire à engager, liquider et mandater antérieurement à l'adoption du budget primitif 2013, les dépenses d'investissement dans la limite des crédits fixés ci-après :

Montant budgétisé : 434 529.00 Euros

(Hors chapitre 16 « Remboursement d'emprunt »)

Conformément aux textes applicables, il est proposé au Conseil Municipal de faire application de cet article à hauteur de 108 632.25 Euros ($< 25 \% \times 434\,529.00 \text{ €}$).

Les dépenses d'investissements concernées sont les suivantes :

2183 : Matériel de Bureau et informatique : $756.73 \text{ €} + 404.95 \text{ €} = 1\,161.68 \text{ Euros}$.

Ces dépenses seront inscrites sur le Budget 2013.

2013-01-05 : Adaptation des statuts du SDEC Energie

Monsieur le Maire expose que le contexte législatif et réglementaire en constante évolution dans le domaine des distributions publiques d'énergie comme dans celui de l'organisation territoriale nécessite l'adaptation des statuts du SDEC Energie dont notre commune est adhérente.



Lors de son assemblée du 20 décembre 2012, le comité syndical du SDEC Energie a approuvé l'adaptation des statuts. Préalablement, les élus ont été invités à débattre de ce projet au cours des 17 commissions locales d'énergie organisées du 1^{er} au 18 octobre 2012.

Conformément aux dispositions visées à l'article L5211-17 du Code Général des Collectivités Territoriales, le Président du SDEC Energie a notifié les nouveaux statuts du Syndicat à l'ensemble de ses adhérents, qui disposent d'un délai de trois mois, à la date de notification, pour délibérer des nouveaux statuts proposés.

Monsieur le Maire procède à la lecture des nouveaux statuts adoptés par le comité syndical du SDEC Energie.

Après cet exposé et en avoir délibéré, le conseil municipal à 2 voix contre, 8 abstentions et 3 pour adopte les nouveaux statuts du SDEC Energie.

2013-01-06 : Choix des Rythmes Scolaires rentrée 2013 ou 2014

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité 13 voix pour, décide de reporter à l'année 2014 la mise en place des nouveaux Rythmes Scolaires. Cette décision a été prise en raison du flou existant en ce qui concerne les prises éventuelles de compétences par l'Intercom, la commune de Villy-Bocage ne souhaite pas s'engager sur les dits rythmes scolaires en septembre 2013, pour le cas où le transfert vers l'Intercom aurait lieu en 2014.

2013-01-07 : Achat d'une Marianne

Dans le cadre de l'aménagement de la future Mairie, le Conseil Municipal décide à l'unanimité d'acquérir une statuette représentant la « Marianne Républicaine » et autorise Monsieur le Maire à procéder à l'achat correspondant.

2013-01-08 : Informatique Mairie

Le Conseil Municipal autorise, à l'unanimité, Monsieur le Maire à procéder à l'achat d'un ordinateur portable qui sera affecté à la salle du conseil, et de procéder au remplacement de l'unité centrale de l'ordinateur utilisé par la secrétaire de Mairie.

L'acquisition de ces éléments informatiques sera réalisée auprès de la Sté AIDEC à Villers Bocage pour les montants suivants : Portable 404.95 € et Unité centrale pour 756.73 €.

2013-01-09 : Terrain Multisport

Le Conseil Municipal a engagé une réflexion sur l'acquisition future d'un terrain Multisport qui pourrait être implanté en face de la nouvelle Mairie dans le second champ à hauteur du hangar des ateliers municipaux, et autorise Monsieur le Maire à faire les démarches pour la recherche de fournisseurs et de faire établir des devis.

2013-01-10 : Panneau de circulation :

Le Conseil Municipal décide à l'unanimité de faire poser un second panneau « Sens Unique » au carrefour de la Salle des Fêtes, et autorise Monsieur le Maire à procéder à l'achat du matériel auprès de la Sté Signature de Cormelles le Royal.

Fait et délibéré les jours, mois et an susdit.



CANTINE SCOLAIRE

La Municipalité souhaite rappeler aux parents d'élèves, qu'en ce qui concerne le paiement des frais de cantine scolaire, une Régie est ouverte en Mairie et que le règlement doit être effectué d'avance pour les 2 mois à venir.

La crise actuelle n'étant probablement pas étrangère aux problèmes financiers rencontrés par certains de nos concitoyens, la Mairie a vu ces derniers mois le taux d'impayés des repas de cantine grimper à plus de 42%.

La gestion du recouvrement de ces retards étant trop lourd pour être absorbé au niveau communal, **la Municipalité envisage de fermer la Régie et d'en transférer la gestion des paiements au Trésor Public de Villers Bocage à compter de la rentrée prochaine (2013 - 2014).**



RYTHMES SCOLAIRES - report en 2014

Le Conseil Municipal, a décidé de reporter à l'année 2014 la mise en place des nouveaux Rythmes Scolaires. Cette décision a été prise en raison du flou existant en ce qui concerne les prises éventuelles de compétences par l'Intercom, la commune de Villy-Bocage ne souhaitant pas s'engager sur les dits rythmes scolaires en septembre 2013, pour le cas où le transfert vers l'Intercom aurait lieu en 2014.



**Voiture en galère sur la route du Buquet
A côté de cela le paysage est magnifique**

**Un épisode neigeux hors du commun pour un mois de mars
en Normandie**

Avis IMPORTANT

Une bombe américaine mise à jour..... dans le jardinet du presbytère....

Une bombe américaine de 250 livres datant de la seconde guerre mondiale a été mise à jour dans le jardinet du presbytère, lors des fouilles réalisées par l'entreprise de terrassement qui doit installer le réseau d'épandage des eaux de pluie provenant de la toiture du presbytère.

Cette bombe a été découverte en fin de semaine dernière, elle fait l'objet d'une sécurisation maximum (**actuellement recouverte de terre**) et l'accès aux ateliers municipaux et au parking de la salle des fêtes sont provisoirement interdits.



Un artificier du génie civile, procède à la protection du percuteur, puis une quantité de terre va recouvrir l'engin tant que son désamorçage, prévu le 1er avril n'aura pas été réalisé. (photo prise avec zoom depuis le parking de la caserne des pompiers)

La totalité des habitations du bourg et du lotissement, ainsi que l'école, devra être évacuée le **lundi 01 avril 2013** pendant la durée de l'intervention qui doit s'étendre de 9h30 à 16h00, afin de permettre au service de déminage de la sécurité civile de CAEN de procéder au désamorçage de la "bombe".



Actualité en Images

Vœux du Conseil Municipal au personnel communal



Vendredi 21 Décembre 2012, Norbert LESAGE Maire de Villy Bocage, accompagné de son Conseil Municipal, a présenté ses vœux à l'ensemble du personnel communal réuni pour l'occasion.

Après un rapide bilan sur les actions menées dans la commune courant 2012, M. le Maire a présenté les projets en cours qui auront une continuité sur 2013, (Réhabilitation Presbytère...), le Maire a tenu à féliciter l'ensemble des agents pour leur dévouement et la qualité de leur travail dans les fonctions qui sont les leurs.

M. le Maire a tenu également à transmettre à son personnel, les remerciements des administrés qui se disent satisfaits du relationnel mis en place avec les agents communaux.



*Vœux du Maire
présentation des Associations*



Norbert Lesage, Maire de Villy Bocage, présente en son nom et celui du Conseil Municipal, les vœux des élus aux personnalités et aux habitants de la commune présents à l'occasion de cette sympathique réunion.



Présentation de l'association "Les Lucioles" par sa présidente Sandra CAHEN, et petite démonstration chorégraphique de la formation.



Déplacement de l'abri Bus du Bourg

En prévision de la réalisation du parking en épi et du chemin piétonnier qui permettra de rejoindre le bourg et l'école en toute sécurité, l'abri bus a dû être déplacé de quelques dizaines de mètres.....



La dalle de l'ancien arrêt de bus va être retirée, quant au chemin piétonnier (1,40 m de large), il trouvera sa place entre les arbres et la clôture de l'école.....

Vive le vent, vive le vent d'hiver.....



1^{ier} épisode neigeux

Second épisode neigeux 11 et 12/03/2013



**Village de Fains
on ne distingue
plus la route
départementale**

Vers Tilly



Vers Villers



**Les Landes de
Montbrocq**

**La poubelle,
coiffée de son
bonnet blanc**



**Pour les
grillades il
faudra encore
attendre un
peu....**



**Que de neige,
certaines branches
n'en ont pas supporté
le poids**



**La Bergerie : "Pascal
passe la lame à neige**



Réhabilitation du Presbytère..... ça continue....



Les travaux de restauration du Presbytère de la commune se poursuivent (déjà 8 mois)



Les travaux en quelques images.....



Le plancher d'origine en bois a été démonté.....



Le nouveau plancher béton est remis en place !



Une poutre métallique IPN a été posée



La structure pour les plafonds du dernier étage est en place. Pose des vélux en cours



Vue sur le second étage depuis le 1^{er} étage, le plafond/plancher reste à faire.....

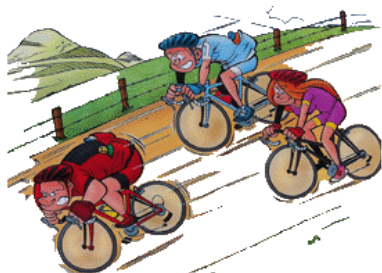


Le second étage est hors d'eau et hors d'air, le plancher béton a été réalisé.....

Le chantier a pris un peu de retard, qui nous l'espérons pourra être en partie comblé avec le retour des beaux jours



Tour de Normandie



La course

Durant sept jours de course, la troisième semaine de mars, les cinq départements normands sont traversés.

C'est généralement par un prologue que la course est lancée avant de retrouver uniquement des étapes en ligne le reste de la semaine dont une journée avec deux demi-étapes. En 2013, cette demi-étape sera supprimée.

Les équipes, 24 au total en 2013, sont composées de 6 coureurs.

Cette épreuve est organisée par une cinquantaine de bénévoles tout au long de la semaine autour d'un comité directeur de 11 membres.

Les 7 jours de course du Tour de Normandie cycliste 2013



A travers les 5 départements normands, le Tour de Normandie 2013 long de 999,400 km, offre au public un spectacle gratuit.

Le Tour de Normandie sera présent dans :

Le Calvados avec 55 communes traversées : Mardi, vendredi et dimanche (240 km)

L'Eure avec 57 communes traversées : Mardi, mercredi, jeudi (207,400 km)

La Manche avec 49 communes traversées : Lundi, vendredi et samedi (139,900 km)

L'Orne avec 54 communes traversées : Jeudi, vendredi, samedi et dimanche (255 km)

La Seine-Maritime avec 38 communes traversées : Mardi et Mercredi (157 km)

Etape 4 – Vendredi 22 Mars – Domfront > Villers-Bocage (155 km)

Entre Domfront et Villers-Bocage, les pièges sont nombreux. Après un départ sur des belles routes, le peloton retrouve des routes sinueuses en seconde partie d'étape, favorables aux échappées avant de basculer vers Villers-Bocage sur de belles routes. Mais dans tous les cas, tout au long de l'étape, montées et descentes se succèdent. Le point d'orgue reste le circuit final et ses 2 montées courtes mais sèches qui risquent de faire des dégâts. Selon certains, le circuit final pourrait servir de support à un championnat de France. C'est dire !...

Départ fictif: 12h25 / Départ réel : 12h30 / Arrivée : 16h11



En provenance de Villers, les coureurs vont entrer dans le bourg de Villy



Secteur des Landes de Montbroc
carrefour route de Monts en Bessin



Vainqueur de l'étape
Domfront / Villers-
Bocage, Anthony
Charteau (Europcar)
a couvert les 155 km
en 3h 38'55"
soit une moyenne de
42.55 km/h

(Photo Ouest France du 23
mars 2013

*Après la tempête de neige,
"TIC-TAC", l'écureuil des Landes de Montbrocq,
pointe le bout de son nez.....*

L'écureuil roux est arboricole et vit le jour. Il est facilement reconnaissable à sa longue queue rousse en panache. Il pèse environ 350 grammes. Contrairement aux idées reçues l'écureuil roux n'hiberne pas, mais il est vrai que ses différentes activités se limitent à quelques heures en hiver. L'espérance de vie du petit roux est d'environ 5 à 7 ans dans son milieu naturel.

A la mue d'automne, afin de mieux se protéger du froid, ses oreilles s'ornent de fins pinceaux de poils, qu'il perd en partie avec la mue du printemps, mis à part le lynx, c'est le seul mammifère européen qui possède des poils aux extrémités des oreilles.

La période de reproduction, qui peut varier en fonction de la rudesse de l'hiver, et des différentes régions peut commencer de mi décembre à fin mars.



Les écureuils peuvent avoir plusieurs portées par an en fonction du climat et de la nourriture disponible, les portées sont en général de 2 en France. La période de gestation est d'environ 38 jours.

Une portée comporte en moyenne 3 à 4 petits pouvant aller jusqu'à 7. Les petits naissent nus et aveugles, ils sont sevrés entre 7 et 11 semaines et leur maturité sexuelle est d'environ 8 à 10 mois.

Le nombre de petits, de portées, de semaines de sevrage est directement lié à la quantité de lait dont dispose la mère, donc de la nourriture et de l'eau disponible dans son environnement proche. Les petits de la dernière portée (sevrés fin août début septembre) sont moins bien armés pour affronter l'hiver et subissent jusqu'à 70% à 80% de perte dès la première année.

Mais pourtant dans certains cas, ce sont les individus de la première portée qui peuvent subir d'avantage de perte. Ces périodes sont souvent liées aux périodes caniculaires que les individus de la deuxième portée ne connaissent pas en tant que juvéniles.

Lorsque que la femelle est amenée à devoir quitter son nid, alors elle déplace ces petits en les attrapant par la gueule.



Quelques Infos sur Villy Bocage

Villy-Bocage est un petit village français, situé dans le département du Calvados et la région de Basse-Normandie. Ses habitants sont appelés les Villyssois et les Villyssoises. La commune s'étend sur 11,4 km² et compte 786 habitants depuis le dernier recensement de la population datant de 2012. Avec une densité de 69 habitants par km², Villy-Bocage a connu une nette hausse de 25% de sa population par rapport à 1999. Entouré par les communes de Villers-Bocage, Saint-Louet-sur-Seulles et Épinay-sur-Odon, Villy-Bocage est situé à 25 km au Sud-Ouest de Caen la plus grande ville aux alentours. Situé à 151 mètres d'altitude, Le Fleuve La Seulles, le Ruisseau du Coisel, le Ruisseau du Coudray sont les principaux cours d'eau qui traversent la commune de Villy-Bocage.

Pour toutes vos démarches administratives, vous pouvez vous rendre à la mairie de Villy-Bocage le Bourg aux horaires d'ouverture indiqués sur cette page. vous pouvez aussi contacter la mairie par téléphone ou par courrier électronique grâce à l'adresse e-mail de la mairie indiquée ci-après : mairie-villy-bocage@wanadoo.fr



D'où vient la tradition du poisson d'avril ?

En France, on rapporte que cette tradition remonte à **1564**. Selon la légende, l'année commençait auparavant le 1er avril. Le roi **Charles IX** aurait décidé de modifier le calendrier pour faire commencer l'année le 1er janvier. Les Français fêtèrent donc la nouvelle année le 1er janvier 1565 en se faisant des cadeaux et en se donnant des étrennes.

Mais on raconte que quelques farceurs continuèrent à faire la fête le 1er avril en donnant de faux cadeaux et en jouant des **Tours** aux autres. C'est de là que viendrait la tradition de faire des blagues et des farces le premier avril.

L'origine de l'utilisation des poissons est incertaine. On raconte que certains avaient eu comme idée de faire une farce aux pêcheurs en jetant des harengs dans la rivière, alors que la pêche est interdite au début du mois d'avril, pendant la période de frai des poissons.

Une autre théorie relie cette tradition à l'horoscope, car le mois d'avril marque la sortie du signe zodiacal des Poissons

Aujourd'hui, le "poisson d'avril" se suspend dans le dos des personnes pour que les gens rient à leurs dépens.

Hiii.... Hiii.....Hiii..... Gloup's



En avril, une "Bombe"
ne peut être qu'un
pétard mouillé!! !

INFOS ASSOCIATIVES



La troupe Tonton Marcel est fin prête pour vous présenter son nouveau spectacle 2013 sur le thème bizarre, bizarre. Trois séances sont prévues : **vendredi 12 avril à 20h30, samedi 13 avril à 20h30 et dimanche 14 avril à 15h** dans la **salle des fêtes de Villy-Bocage**. Pensez à réserver vos places soit au magasin Bocage Fleurs 3 rue Gorges Clémenceau, soit à l'Office de Tourisme du Pré-Bocage, place Charles de Gaulle à Villers-Bocage.

Théâtre Villy-Bocage





Bizarre, Bizarre...





Salle des fêtes de Villy-Bocage

Entrée adulte : 7€
Enfant (-12ans) : 3€

Renseignements
Isabelle Mialcea
06 08 75 80 40

Réservations
Bocage Fleurs
3 rue Georges Clémenceau
VILLERS-BOCAGE

et
Office de Tourisme
Place Charles de Gaulle
VILLERS-BOCAGE

AVRIL 2013

Ven	Sam	Dim
12	13	14
20H30	20H30	15H00




N'hésitez pas à consulter le nouveau site de la troupe : www.troupetontonmarcel.com

~~~~~

## Les Lucioles



Les lucioles ont enfin finalisé les danses et sont prêtes pour les festivals où elles représenteront la commune de Villy-Bocage.

Au cours de ces festivals, les filles réaliseront des danses en groupes, solos et duos.....

Calendrier des déplacements :

- ⊙ 24 mars 2013 : festival du Havre
- ⊙ 01<sup>er</sup> mai 2013 : Championnat de France à Saint Cyr l'Ecole (78)
- ⊙ 12 mai 2013 : Festival du twirling de Caen
- ⊙ 09 juin 2013 : Festival d'Argences
- ⊙ 16 juin 2013 : Festival d'Airan
- ⊙ 08 Juillet 2013 : Festival de Potigny



Ici au festival d'Argences le 10/06/2012 où elles avaient particulièrement brillées.



[www.Mania-Concept.com](http://www.Mania-Concept.com)

**Cédric MOUCHEL-VICHARD**

Hameau de Fains  
14310 VILLY-BOCAGE  
FRANCE

06-15-92-58-76  
[contact@mania-concept.com](mailto:contact@mania-concept.com)

## MENUISERIE

MENUISERIE GENERALE  
BOIS-PVC-ALU  
MENUISERIE ARTISANALE  
PLACO

**L.GUILBERT**  
TEL:02.31.77.54.37  
PORT:06.10.82.17.78

la bergerie 14310 VILLY-BOCAGE  
SIRET:530 612 555



MAIRIE  
14310 Villy Bocage  
Tél : 02 31 77 01 66

## Association Villy Village



L'Association a tenu son Assemblée Générale le 01/02/2013. Le constat du peu de renouvellement des membres de l'association a été formulé.

La question « **comment faire ?** » pour inciter de nouvelles personnes à se joindre à nous reste entière.....

### Bilan moral

#### Randonnée nocturne :

Elle s'est déroulée le vendredi 8 juin 2012 avec la troupe « **tourne boule** » de St Georges d'Aunay accompagnée le long du parcours par deux musiciens violonistes ( P.Boissel et T.Heroux); les soupes et les crêpes ont été appréciées à la fin de la randonnée. Le temps était par ailleurs très favorable. Vingt neuf adultes et autant d'enfants environ ont participé.

#### Foire à tout :

C'est sous un beau soleil qu'a eu lieu notre « foire à tout » avec la participation de 50 exposants pour 258 m vendus. L'animation a été assurée par « **Géo Géo le Clown** » qui a proposé un atelier cirque et de la sculpture de ballons, activités bien appréciées des enfants Par ailleurs le « **deuchdeuch club** » de Caen a exposé ses solex et ses 2cv.

#### Découverte des chemins :

Plusieurs randonnées ont été proposées, soit le samedi, soit le dimanche, 1 fois par trimestre.

L'objectif étant de définir une boucle autour de Villy et de Monts en Bessin.

Après plusieurs recherches et contacts, rien ne peut être « officialisé » par la commune nous « bloquons » en particulier sur le tronçon de Monts en Bessin.

Nous poursuivons nos explorations.

**Le bilan moral a été soumis au vote : celui-ci a été accepté à l'unanimité.**

### Bilan financier

En 2011 nous avons clôturé les comptes avec un déficit de : - **245 euros**.

En 2012 les comptes se sont équilibrés : + **794 euros**.

Il est rappelé qu'il est impératif que les membres adhérents ayant engagé des frais et souhaitant se les faire rembourser par l'association , remplissent la fiche de remboursement prévue à cet effet...

**Il a été constaté que le nombre de cotisations est en baisse : 78 euros en moins.**

Rappel du montant des cotisations : - **6 euros** pour une personne seule -**10 euros** pour un couple.

Les frais occasionnés par la soirée Randonnée ont été réduit de 56% par rapport à ceux de l'année précédente.

Les comptes de la «foire à tout » ont été clôturés avec un excédent de **722,57 euros**

Enfin les intérêts perçus sur le compte livret s'élèvent à **106,11 euro** pour l'année 2012.

**Les Avoirs globaux de l'association s'élèvent au 31/12/2012 à : \*\*6952 euros.\*\***

**Le bilan financier a été soumis au vote : celui-ci a été accepté à l'unanimité.**

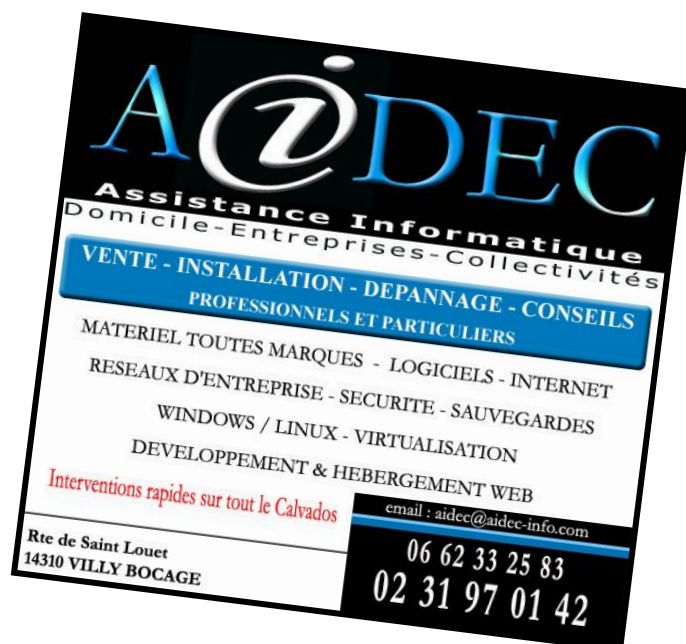


## Élections du CA

Les membres du CA demeurent en l'état et ont été acceptés à l'unanimité.  
Les membres du bureau demeurent en l'état et ont été acceptés à l'unanimité.

Sont donc maintenus dans leur fonction :

- Présidente ➔ Nathalie Jardin
- Vice Présidente ➔ Cathy Zambettakis
- Secrétaire ➔ Maryse Condé
- Secrétaire adjointe ➔ Thérèse Zekar
- Trésorière ➔ Anne-Laure Touzani
- Trésorier adjoint ➔ Alain Meillon



## **Relais Paroissial**

**Horaires de la messe dominicale** : 9h45

**Semaine Sainte** : Rameaux : 9h45 à Villy Bocage

Jeudi -Saint : 19h Eglise de Villers-Bocage

Vendredi-Saint : 15h Chemin de croix Eglise de Saint-Louet-sur-Seulles

20h30 Office de la Passion à Caumont-L'éventé

Veillée Pascale : 20h30 Eglise de Villers-Bocage

Pâques : 9h45 à Villy



### **Anniversaire du décès de l'Abbé Vimard**

Le dimanche 10 mars a été célébrée une MESSE ANNIVERSAIRE pour l'Abbé Marcel VIMARD décédé il y a 10 ans (Mars 2003).

De nombreux enfants ont animé la messe, accompagnée à l'orgue par Frère Jean-Daniel Lubin. Un temps festif, mais aussi de recueillement en souvenir de l'Abbé qui a tant donné pour notre village.



### **Partage de carême**

Le Père Philippe Cenier entouré de son conseil paroissial a organisé une soirée «BOL de Soupe» vendredi 22 mars avec l'intervention du Père Jean-Claude M'Bra prêtre coopérateur de notre paroisse originaire de la Côte d'Ivoire. Il nous a fait découvrir son pays à travers un diaporama et connaître la radio chrétienne de son diocèse de Yamoussoukro. Nous étions nombreux à l'écouter puis nous avons partagé un bol de soupe et chacun a pu laisser une offrande qui sera transmise à cette radio chrétienne.

**Antenne secours catholique** : Accueil et écoute à la permanence du secours catholique assurée **chaque mercredi de 10h à 12h** à la salle paroissiale de Villers-Bocage, 23 Place du Maréchal Leclerc.

**1<sup>ère</sup> communion** dimanche 19 mai 10h30 église de Villy Bocage

**Profession de foi** dimanche 16 juin 10h30 église de Villy Bocage

## **CASERNE DES POMPIERS**



### **Les Secours du Centre de VILLY BOCAGE dans l'épisode neigeux.**

Lundi 11 mars, l'épisode aussi exceptionnel par son ampleur, qu'inhabituel au mois de mars, allait mettre le Centre de secours de VILLY BOCAGE dans une vive effervescence.

Dès le début de soirée, la neige tombant de plus en plus fort et le vent formant des congères, la circulation des véhicules allait être rendue de plus en plus difficile, voire impossible dans certains secteurs pour les véhicules non équipés.

Certains véhicules équipés (chainés ou 4x4) allaient eux aussi rencontrer de sérieux problèmes de progression.

Très vite la décision a été prise d'équiper nos ambulances (VSAV) de chaînes à neige. Dès les premières interventions il a fallu associer le 4x4 (CCF) à chaque départ afin qu'il progresse devant et ouvre une trace pour l'ambulance (VSAV). Malgré toute cette organisation, à diverses reprises nous avons été dans l'obligation de tracter l'ambulance, qui malgré ces équipements n'arrivait plus à avancer.

Dans la nuit également la plupart des SP du Centre allaient venir directement à la caserne (à pied ou en Quad) pour être sur place en cas de départ. D'ailleurs en 72h00 ce n'est pas moins d'une trentaine d'intervention que nous avons effectuées.

Nous avons également recueilli en notre Centre de Secours le mardi 12 mars, de 2h00 du matin à 17h00 l'après midi, cinq naufragés de la route A84 (hauteur de l'aire de Cahagnes) qui ont donc passé une partie de la nuit et de la journée avec les Sapeurs-Pompiers de VILLY BOCAGE.

Fort heureusement beaucoup de nos interventions pendant cet épisode neigeux ont été de l'assistance aux personnes en difficultés, n'engendrant finalement que peu de gravité.

La chance fut également avec nous puisque aucun feu n'allait se déclarer dans ce laps de temps, car même si nous avions équipé le Fourgon d'incendie (FPT) de chaînes, nous aurions eu de grandes difficultés pour parvenir sur les lieux d'un sinistre éventuel..

C'est finalement le jeudi soir que la situation de crise due à la neige allait s'estomper, laissant enfin un peu de répit au personnel du Centre de Secours qui a su répondre présent.

### **Les Jeunes Sapeurs-pompiers du Pré BOCAGE roulent et courent vite**



Trois JSP de la section du Pré-Bocage ont participé à la course VTT du Guidon d'Or le 10 mars à CAEN où ils ont fini à une honorable 52<sup>ème</sup> place sur 75 équipes venues de tout l'ouest de la FRANCE. (Photo jointe) Dans le classement des équipes JSP, ils ont pris la 3<sup>ème</sup> place sur 10 équipes engagées.





Trois autres JSP de la Section du Pré-Bocage, sélectionnés à l'occasion du Cross Départemental des Sapeurs-Pompiers à HONFLEUR le 2 février dernier, ont été de nouveau retenus pour le Championnat de France de la discipline qui s'est déroulée le 23 Mars à PARAY le MONNIAL.

**Lieutenant Jean-François GUAY**



## **NECROLOGIE.**



**Le Maire et son Conseil Municipal tenaient à rendre hommage à Claude FOULON, (dit "Kiki") ancien combattant A.F.N., ancien employé Municipal à Villy Bocage de 1978 à 2004.**

**Toujours près à rendre service, "Kiki" avait mis en place, suite à son départ en retraite, la distribution matinale des journaux quotidiens qu'il se procurait auprès de la Maison de la Presse à Villers et qu'il rapportait à ses voisins et amis, leur évitant ainsi un déplacement. Un service qui nous en sommes persuadés leur manquera.**

**Le Conseil Municipal lui réitère ses remerciements pour l'ensemble des services qu'il aura rendus durant son activité et pour son dévouement envers son entourage, il s'associe à la douleur de la famille et la prie d'accepter ses plus sincères condoléances.**



**DATES A RETENIR**



**INFO MAIRIE**

- 31/03/2013 Courses aux Œufs
- 21/04/2013 Repas des Aînés Salle des Fêtes 12h30



**Villy Village**

- Rando Nocturne → 14 juin 2013
- Septembre Foire au Greniers (date à préciser)



Association théâtrale Troupe Tonton Marcel Villy Bocage

Tous à vos agendas pour noter :

12 - 13 - 14 avril 2013, pièce sur le thème "Bizarre, Bizarre"



**Relais Paroissial**

1<sup>ère</sup> communion dimanche 19 mai 10h30 église de Villy Bocage

Profession de foi dimanche 16 juin 10h30 église de Villy Bocage



ENT. VERITE LIONEL  
**Démoussage**

Charpente - Couverture  
Gournay 14310 Villy Bocage  
Tél : 02.31.73.21.49 / 06.28.57.49.20  
Email : ent\_verite\_lionel@yahoo.fr



**DAVOIRIOUS TATTOO**  
Tatouage tous styles  
Aiguilles a usage unique

SUR RENDEZ-VOUS  
VENDREDI 14H00 À 20H00  
SAMEDI 10H00 À 20H00

06.08.85.00.69  
02.31.25.06.95

Hameau de fains  
14310 villy bocage

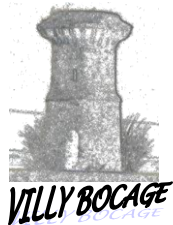
**WIM JANSSEN**  
Sculpteur Plasticien  
Créateur de Maquettes et Paysages  
Le Buquet  
14310 Villy Bocage  
Tél : 02.31.77.81.44  
Fax ! 02.31.77.90.00



Près de chez vous,  
des légumes tout frais,  
directement du lieu de production

**Pierre Moisenier**  
à Pierrelaye - VILLY Bocage  
Tél-fax 02.31.77.16.37

Plan d'accès au dos



**MAIRIE**  
**14310 Villy Bocage**  
**Tél : 02 31 77 01 66**

| <b>NUMEROS UTILES</b>                                                                                                 |                                             |
|-----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|---------------------------------------------|
| <b>URGENCES EUROPEENNES</b>                                                                                           | <b>112</b>                                  |
| <b>SAMU / Urgences médicales</b>                                                                                      | <b>15</b>                                   |
| <b>GENDARMERIE</b>                                                                                                    | <b>17</b>                                   |
| <b>POMPIERS</b>                                                                                                       | <b>18</b>                                   |
| <b>HOPITAL AUNAY S/ ODON</b>                                                                                          | <b>02.31.71.76.76</b>                       |
| <b>C.H.U. de CAEN</b>                                                                                                 | <b>02.31.06.31.06 ou<br/>02.31.27.27.27</b> |
| <b>MEDECINS</b><br>Cabinet Bourgois, Cléret, Condé, Laplanche<br>(du lundi au vendredi 8 h à 19 h, samedi 8 h à 12 h) | <b>02.31.77.02.60</b>                       |
| Cabinet Prével                                                                                                        | <b>02.31.77. 33.55</b>                      |
| Cabinet Lacombe                                                                                                       | <b>02.31.77. 29.92</b>                      |
| <b>PHARMACIE DE GARDE</b>                                                                                             | <b>15</b>                                   |
| <b>INFIRMIERES</b><br>Cabinet Asselot – Groult - Lemoigne                                                             | <b>02.31.77.12.91</b>                       |
| Cabinet Lecocq – Perrier                                                                                              | <b>02.31.77.41.20</b>                       |
| <b>SAEPB</b> (Syndicat adduction eau Pré-Bocage)                                                                      | <b>02.31.77.02.07</b>                       |
| <b>GAZ DE France</b>                                                                                                  | <b>08.10.03.10.00</b>                       |
| <b>EDF (Vire)</b>                                                                                                     | <b>08.10.33.30.14</b>                       |

| <b>HORAIRES UTILES</b>                                                                                                                                       |                       |
|--------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|-----------------------|
| <b>MAIRIE</b><br>- Mardi et Vendredi de 16 h 15 à 18 h 30<br>- Samedi de 11 h à 12 h (sans secrétariat)                                                      | <b>02.31.77.01.66</b> |
| <b>RAMASSAGE DES ORDURES MENAGERES</b><br>- Vendredi matin <b><u>(très tôt)</u></b>                                                                          |                       |
| <b>OUVERTURE DECHETTERIE DE ST GEORGES D'AUNAY</b><br>- Lundi, Mercredi, Vendredi et Samedi 10 h à 12 h et 14 h à 17 h 45<br>- Mardi et Jeudi 14 h à 17 h 45 |                       |